

# NOS COLLECTIVITÉS LOCALES ENGAGÉES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA  
CROISSANCE VERTE  
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

## Qu'est-ce que le programme TEPCV ?

Initié par le Ministère de la transition écologique et solidaire, le programme **TEPCV** (Territoire à énergie positive pour la croissance verte) permet d'accompagner des territoires qui s'engagent dans la transition écologique et énergétique autour des thématiques suivantes : réduction de la consommation d'énergie, développement des transports propres, promotion des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, éducation à l'environnement...

Un dispositif spécial appelé « Economie d'énergie **TEPCV-CEE** » permet également de financer des travaux sur l'amélioration énergétique des bâtiments communaux et de l'éclairage public via les Certificat d'Economie d'Energie. Le Pays Terres de Lorraine a contractualisé avec l'énergéticien EDF dans l'objectif de proposer un accompagnement et une valorisation sécurisée des CEE.



## ÉDITO

Nos quatre communautés de communes se sont engagées en 2014 dans une démarche de « Territoire à Énergie Positive » (TEPOS) pilotée au sein du Pays Terres de Lorraine. Ce projet vise à réduire les consommations d'énergie du territoire, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et à développer la production d'énergies renouvelables.

Notre territoire a une facture énergétique par habitant supérieure de 25 % à la moyenne nationale. Pour atteindre l'objectif TEPOS, nous devons mobiliser l'ensemble des acteurs et travailler sur l'ensemble des gisements d'économies d'énergie et en premier lieu celui du patrimoine public des communes.

Lauréat de l'appel à projet national « Territoires à Énergie Positive pour la Croissance Verte » TEPCV, les élus réunis au sein du comité de pilotage TEPOS ont choisi une double exigence : favoriser une qualité, une diversité de projets et mobiliser un maximum de collectivités locales dans la transition énergétique.

Au total, ce sont près de **90 communes** impliquées et **120 projets publics** de transition énergétique qui sont en cours de déploiement sur tout le territoire pour un montant de plus de **2,5 millions d'euros** de subvention : du plus petit de nos villages aux villes en passant par des équipements communautaires ; de l'éclairage public à la création d'un centre aquatique en passant par la rénovation d'un logement en milieu rural.

Cette réussite est le fruit de l'engagement fort de l'Etat au côté des territoires avec ce dispositif TEPCV mais également de l'entreprise EDF (Electricité de France) partenaire du programme spécifique TEPCV CEE (Certificat d'Economie d'Energie), de la fédération départementale du Bâtiment et du conseil départemental de Meurthe et Moselle, co-financeur de ce programme.

Face à l'enjeu majeur que représente le réchauffement climatique pour notre territoire et notre planète, nous sommes tous une partie de la solution.

**Dominique POTIER**  
Président du Pays Terres de Lorraine



ADEME



100% TERRITOIRES  
À ÉNERGIE POSITIVE



Rédaction : Dominique Potier, Thomas Bailly, Laurent Vogel / Conception : Arnaud Codazzi / Tirage : 1000 ex / Crédits photos : Terres de Lorraine / Document graphique d'insertion Habitat & Humanisme : François & Henriot - Architecte et Urbanisme / Document graphique d'insertion Centre aquatique intercommunal : Chabanne Partenaires.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

### Rénovation de 70 parcs d'éclairage public

L'éclairage public représente 30 à 40 % de la facture énergétique dans les communes rurales. La rénovation du parc d'éclairage public devient donc une des priorités des communes pour à la fois diminuer les consommations énergétiques et améliorer le service public. C'est pourquoi la commune de Noviant-aux-Prés a fait le choix de remplacer tout son parc d'éclairage public composé de 29 lampes à vapeur de mercure de 125 W et 20 lampes SHP - Sodium Haute Pression de 100 W. A la place ont été installés des luminaires LEDs de puissance 21 à 65 W, un système d'abaissement de puissance permettant de descendre le flux et la consommation de 50 % de 23h à 5h. Une horloge astronomique a été ajoutée afin de piloter et d'optimiser l'allumage et l'extinction du parc d'éclairage.



- 2400 € par an



soit 19 500 kwh économisés par an



Temps de retour sur investissement

« Le conseil municipal a décidé de lancer le projet de rénovation de l'éclairage public parce que le parc commençait à devenir vétuste et le programme TEPCV était une réelle opportunité de bénéficier d'aides financières. L'autre intérêt était également de réaliser à la fois des économies financières et surtout d'énergie. En plus d'avoir installé des luminaires LED peu consommateurs, un système d'abaissement de puissance très efficace a été mis en place de 23h à 5h. Le niveau de luminosité, de clarté et d'uniformité a été également nettement amélioré. De plus, cela a sécurisé le cheminement des piétons et les entrées du village. Ce projet, qui tenait à cœur au conseil municipal, a eu un retour très positif de la part des habitants. »

**François MANSION**  
maire de Noviant-aux-Prés



#### COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Aboncourt, Affracourt, Allamps, Autrey, Bainville-aux-Miroirs, Bainville-sur-Madon, Barisey-la-Côte, Biqueley, Bouvron, Bouzanville, Bralleville, Bulligny, Charmes-La-Côte, Chaudeney-sur-Moselle, Choley Ménélot, Communauté de Communes Terres Toulaises, Courcelles, Crépey, Crézilles, Domèvre en Haye, Dommartin les Toul, Fécocourt, Fontenoy-sur-Moselle, Forcelles-Saint-Grogon, Fraignes-en-Saintois, Frolois, Germonville, Goviller, Hammeville, Haroué, Houdelmont, Housséville, Jaillon, Jevoncourt, Laloef, Laneuveville-devant-Bayon, Lay-Saint-Rémy, Lebeuville, Lemainville, Maizières, Manonville, Maron, Marthemont, Ménil-La-Tour, Méréville, Minorville, Mont Le Vignoble, Neuves-Maisons, Noviant aux Prés, Ognéville, Omelmont, Ormes et Ville, Parey-Saint-Césaire, Pierre La Treiche, Praye, Pulligny, Saint-Remimont, Saulxerotte, Saulxures-les-Vannes, They- sous-Vaudémont, Thorey-Lyautey, Toul, Vannes Le Châtel, Vaudeville, Velaine-en-Haye, Vézelize, Vicherey, Villey-Le-Sec, Villey-Saint-Etienne, Voinémont, Xeuilley, Xirocourt

## BÂTIMENT

### Rénovation énergétique de 28 bâtiments communaux

La commune de Mont-L'Étroit a fait le choix de réhabiliter thermiquement un logement communal suite au prédiagnostic réalisé sur le patrimoine communal par le conseiller en énergie partagé. Des actions d'amélioration énergétique ont été proposées afin d'atteindre un niveau de performance élevé. Les actions mises en œuvre ont permis de traiter principalement l'enveloppe thermique du bâtiment. En effet, les murs extérieurs ainsi que le mur donnant vers la grange ont été isolés par l'extérieur, les combles perdus ont été isolés par 400 mm de ouate de cellulose et les anciennes menuiseries ont toutes été remplacées par des menuiseries double vitrage à haute performance énergétique.



- 1300 € par an



soit 17 000 kwh économisés par an



Temps de retour sur investissement

« Rassurés par l'accompagnement de M. Vogel proposant une assistance personnalisée tenant compte de nos problématiques particulières de petite commune notamment financières, nous avons décidé de finaliser le projet. Il consistait en une rénovation complète de l'isolation du logement et au remplacement des portes et fenêtres. Un gain pour :

- **Les locataires** : une économie des frais d'énergies mesurable et un confort thermique flagrant
- **Les habitants** : la vue d'un logement entièrement rénové en cœur de village et l'assurance que le moindre centime d'argent public ait été bien utilisé.
- **La commune** : la préservation du patrimoine et la pérennisation de recette locale. La fierté de proposer des logements conformes et confortables aidant à maintenir ou faire venir des habitants en milieu rural. »

**Jean-Jacques TAVERNIER**  
maire de Mont L'Étroit



#### COMMUNES BÉNÉFICIAIRES

Boucq, Bulligny, Chaouilley, Chavigny, Courcelles, Crantenoy, Diarville, Domgermain, Ecouvres, Favières, Fécocourt, Flavigny-sur-Moselle, Foug, Gémonville, Gerbécourt et Haplemont, Germonville, Gibeaux, Grimonville, Hammeville, Mont-L'Étroit, Ochey, Pierre-la-Treiche, Pierreville, Sexey-aux-Forges, Toul, Vaudeville, Viterne, Xeuilley

## ÉLECTROMOBILITÉ

### Déploiement d'un réseau de bornes de recharge électriques en accès grand public

Porté par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, qui impose une proportion croissante de véhicules publics « à faibles émissions de gaz à effet de serre » ainsi qu'un réseau de 7 millions de points de recharge d'ici 2030, les communautés de communes et les 2 villes principales (Toul, Neuves Maisons) du territoire se sont engagées dans l'installation de bornes de recharge électriques en accès grand public. L'objectif est de couvrir le territoire d'une offre de recharge « électromobilité » à proximité de bâtiments administratifs, de zones commerciales ou de services en complémentarité de l'offre déployée sur l'agglomération nancéenne.

Par ailleurs, dans un souci d'exemplarité, elles se sont engagées au côté d'autres communes (Chavigny, Richardmémil...) dans l'achat de véhicules électriques.

« Nous avons profité de l'opportunité de l'appel à projets dans le cadre de TEPCV pour installer des bornes sur le territoire du Saintois car l'électromobilité est tout à fait en phase avec les valeurs du Saintois. Le projet de territoire a mis en lumière la volonté d'un territoire vert aux portes de la métropole. Avec ces bornes, nous souhaitons

inciter les habitants du Saintois à oser le passage à un véhicule électrique, et offrir les infrastructures de recharge aux personnes extérieures, en visite chez nous. Une très grande majorité des habitants du Saintois travaille dans la métropole qui est bien équipée en bornes de recharges, nous venons ainsi apporter un complément au maillage territorial. »

**Augustin LECLERC**

vice-président de la communauté de communes du Pays du Saintois



#### COLLECTIVITÉS BÉNÉFICIAIRES

Pays Terres de Lorraine, Moselle Madon, Pays du Saintois, Pays de Colombey et du Sud Toulinois, Terres Toulaises, Chavigny, Neuves Maisons, Richardmémil, Toul

## ZOOM SUR DEUX PROJETS INNOVANTS



### RECONVERSION D'UNE FRICHE MILITAIRE

en résidence intergénérationnelle écologique à Toul par l'association Lorraine Habitat et Humanisme :

- Un projet à haute qualité sociale : un lieu emblématique du « vivre ensemble », susceptible d'accueillir une diversité de public (personnes âgées, jeunes couples, étudiants...) , qui ont en commun un besoin d'accès au logement, conjugué pour certains à un risque d'isolement.
- Un projet à haute performance énergétique, écologique (chauffage au bois et à l'énergie solaire...) dans un objectif de faibles charges locatives
- Un projet intégrant un espace pédagogique destiné à la transition énergétique et la consommation : éco-appart, permanence-conseils, centre de documentation...



### CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Haute Qualité Environnementale - HQE

Le centre aquatique porté par la communauté de communes Moselle et Madon intègre une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) dans le but de créer d'une part un environnement sain et confortable pour les usagers, le personnel et d'autre part de réduire les consommations de l'énergie et de l'eau très importante sur ce type d'équipement énergivore. Il comprend notamment :

- Des équipements performants à économie d'eau et d'énergie : Déshumidificateur thermodynamique, ventilation double flux à haut rendement et système de traitement à l'ozone permettant une économie d'énergie annuelle de plus de 1 000 000 kWh, soit plus de 40 % des besoins en énergie
- Des énergies renouvelables : chaufferie biomasse d'une puissance de 350 kW

# PROGRAMME TEPCV TERRES DE LORRAINE

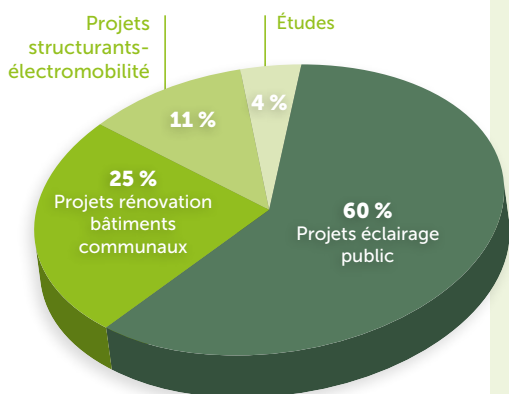
Enveloppe financière TEPCV :  
**2.5 millions d'€**

Economie d'énergie :  
**5,1 GWh ou 5.1 millions de KWh par an**

Economie financière moyenne annuelle  
moyenne : **600 000 € par an** (en global)

**+ de 120 projets sur 90 communes**

## RÉPARTITION DES PROJETS PAR CATÉGORIE



## CADASTRE SOLAIRE TERRES DE LORRAINE

Un cadastre solaire est une cartographie du territoire qui identifie les potentiels d'ensoleillement (mesuré en kWh/m<sup>2</sup>/an) de l'ensemble des toitures des 154 communes du territoire Terres de Lorraine et propose une évaluation des montants d'investissement possibles et du temps de retour sur investissement pour l'installation de panneaux solaires.

Cet outil pratique et pédagogique permet à la fois d'informer concrètement les habitants, les communes et les entreprises du territoire sur le potentiel solaire (photovoltaïque et thermique) de leur toiture et à la fois d'identifier

les bâtiments notamment publics à fort potentiel de « productible solaire » afin d'y mener des actions spécifiques (projets collectifs d'investissements : centrales villageoises...).

L'outil sera en ligne sur internet et permet d'obtenir, pour chaque toiture (publique et privée) le niveau de productible photovoltaïque avec un niveau de précision de l'ordre du m<sup>2</sup>.

**Vous souhaitez connaître le potentiel « solaire » de votre toiture, rendez-vous sur :**

**[www.terresdelorraine.cadastre-solaire.fr](http://www.terresdelorraine.cadastre-solaire.fr)**



Le Pays Terres de Lorraine propose à toutes les collectivités du territoire de les accompagner dans leurs démarches de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables à travers le dispositif de « Conseil en Énergie Partagé » (CEP). En faisant appel au conseiller en énergie, la commune se dote d'un référent énergie partagé entre les communes du territoire.

## La mission du Conseiller en Énergie Partagé porte sur 3 volets

### CONSEIL / DIAGNOSTIC

Aide à la décision

- Bilan énergétique du patrimoine avec préconisations d'actions
- Suivi annuel des consommations
- Pré-diagnostic énergétique de bâtiments ou de parc d'éclairage public
- Campagnes de mesure
- Conseils techniques (équipements, contrats, etc.)

### ACCOMPAGNEMENT

- Accompagnement de projets de construction/rénovation énergétique
- Accompagnement de travaux/actions ponctuels

### INFORMATION & SENSIBILISATION

- Veille technique et réglementaire
- Informations appels à projets et aides financières
- Mise en réseau des acteurs
- Sensibilisation du personnel et des usagers
- Visites de sites



AVEC LE SOUTIEN DE

**climaxion**  
anticiper • économiser • valoriser



**Laurent VOGEL**  
Conseiller en Énergie Partagé  
Terres de Lorraine

03 83 47 61 48 • 07 83 82 54 72  
[laurent.vogel@terresdelorraine.org](mailto:laurent.vogel@terresdelorraine.org)





## Le pilotage TEPos

La démarche est pilotée par un comité de pilotage de 15 membres environ composé du Président du Pays et, de représentants élus des Communautés de Communes et du Conseil de Développement. Ce comité fixe les orientations de la démarche TEPos. Il est assisté par un comité technique.

Un conseil scientifique et économique réunissant des universitaires et des personnes ressources du territoire est chargé d'accompagner le comité de pilotage dans ses choix technologiques et de développement de projets.

## CONTACTS

### Vous êtes une collectivité locale

**Pays Terres de Lorraine**

Laurent VOGEL, Conseiller en Energie Partagé

Tél : 07 83 82 54 72 ou 03 83 47 61 48

Mail : vogel@terresdelorraine.org

### Vous êtes un particulier, une association

**Espace Info Energie OUEST 54**

Eric Drouilly ou Guillaume Matthaüs

Tél : 03 83 64 98 04

Mail : ouest54@eie-lorraine.fr

### Vous êtes une entreprise

**Agence de développement économique**

**Terres de Lorraine**

Thomas Perrin, chargé de développement

Tél : 03 83 15 67 10

Mail : thomas.perrin@adsn54.fr

**Pays Terres de Lorraine**

6 Impasse de la Colombe

54 170 Colombey les Belles

Tél : 03 83 47 61 48

Mail : bailly@terresdelorraine.org



# TERRITOIRE À ENERGIE POSITIVE



## Qu'est-ce qu'un Territoire à Energie Positive ?

Un territoire à énergie positive (TEPos) veut réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et les couvrir par les énergies renouvelables locales (« 100% renouvelables et plus ») à l'horizon 2050-2060 environ.

En 2015, le territoire a été lauréat de l'appel à projet national « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV).

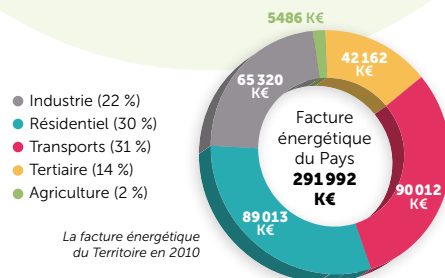
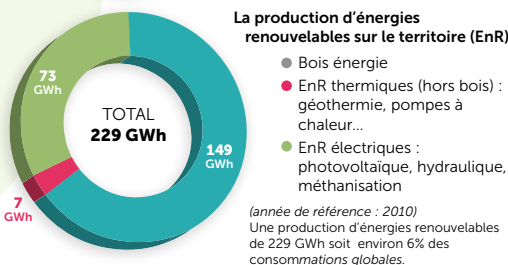
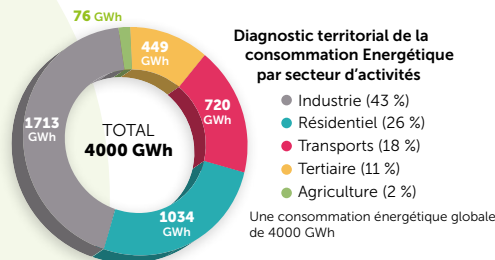
IMPRIM'VERT® Imprimé sur papier recyclé • NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



## Etat « 0 » : Le diagnostic énergétique territorial (en 2014)

### Quelques chiffres clés issus du diagnostic

- Une spécificité du territoire : une prédominance de l'industrie dans les consommations énergétiques liée à la typologie des activités industrielles locales (sidérurgie, métallurgie, bois papier, verre, cimenterie).
- Un parc résidentiel assez ancien de près de 42 000 logements dont 78 % de logements individuels et plus de 50% construits avant 1975 (date de la première réglementation thermique).
- Situé dans l'Est de la France, Terres de Lorraine a une facture énergétique (transport + habitat) par ménage supérieure à la moyenne nationale : 4 000 € en Terres de Lorraine pour 3 200 € en France.

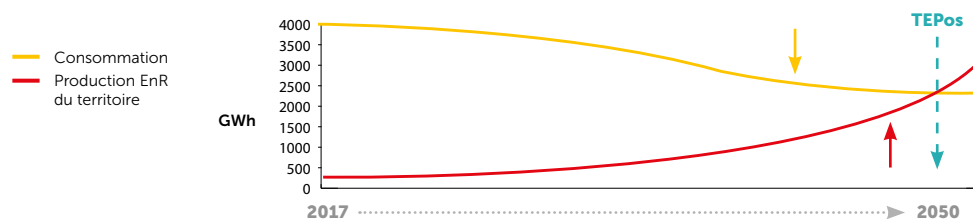


### Les objectifs TEPos

- Réduire la facture énergétique du territoire qui s'élève à près de 300 millions d'euros (en 2010)
- Créer des activités et des emplois sur le territoire en développant les savoir-faire des entreprises
- Participer à l'engagement collectif de la lutte contre le réchauffement climatique

### La trajectoire TEPos

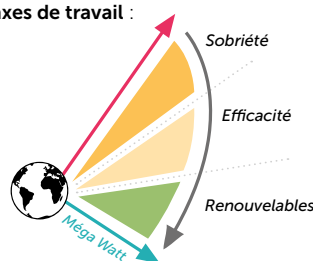
Une des spécificités de la démarche TEPos est de viser l'objectif à long terme de l'autonomie énergétique. Pour atteindre cet objectif, le territoire doit tracer sa trajectoire TEPos, c'est-à-dire des objectifs chiffrés et dans le temps qui permettent de définir le chemin du territoire vers l'autonomie énergétique à l'horizon 2050-2060.



### Le plan d'action TEPos 2016 - 2020 : une démarche collective

2015 : une démarche de mobilisation plus de **200 acteurs, habitants de territoire** (chefs d'entreprises, élus locaux, responsables associatifs, habitants ...) sous forme de FORUM, d'ateliers de la transition énergétique en vue de définir un premier plan d'action structuré autour de **3 enjeux** et **5 axes de travail** :

- **ENJEU 1 « La sobriété énergétique »**  
Axe 1 | La sensibilisation l'éducation
- **ENJEU 2 « Les économies d'énergie »**  
Axe 2 | L'économie, l'industrie, l'agriculture  
Axe 3 | L'habitat, un gisement d'économie d'énergie  
Axe 4 | Les transports - la mobilité
- **ENJEU 3 « La production d'énergies renouvelables »**  
Axe 5 | Les énergies renouvelables



## PLAN D'ACTION TEPos 2016 • 2020

### AXE A | Sensibilisation

**Action n°1** : DEFI « 1000 familles à Energie Positive » : 200 familles par an qui font le pari de réduire d'au moins 8% leurs consommations d'énergie et d'eau, sur la période hivernale, en appliquant simplement des éco-gestes animé par l'Espace Info Energie.

**Chantier n°2** : Sensibiliser, mobiliser les jeunes, les habitants du territoire à la transition énergétique en s'appuyant sur des relais, des outils de communication, des manifestations locales : Promouvoir des manifestations à Energie Positive ; Expérimenter des « Ecoles à Energie Positive », « Collèges à Energie Positive »...

### AXE B | Économie

**Action n°3** : sensibiliser les acteurs économiques à la maîtrise de l'énergie et structurer un bouquet de services « efficacité énergétique » à destination des entreprises avec l'agence de développement Terres de Lorraine (ADSN).

**Chantier n°4** : Favoriser l'innovation dans le secteur de la transition énergétique, le développement de partenariat entreprises - université, l'accueil d'entreprises sur le territoire (Cluster...), développer des filières écomatériaux.

### AXE C | Habitat

**Action n°5** : Développer une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat résidentiel en proposant un accompagnement personnalisé (bilan thermique, conseils, montage de dossier de financement ...) de tout habitant du territoire qui souhaite dans s'engager dans une rénovation énergétique de son logement un accompagnement des entreprises du bâtiment du territoire afin qu'elles développent leur activité, leur compétences dans ce secteur.

**Chantier n°6** : Mobiliser les collectivités locales et le patrimoine public (bâtiment, éclairage public) comme levier de la transition énergétique.

Le Conseiller en Energie Partagé (CEP) : un service personnalisé proposé aux communes dans le cadre de la gestion énergétique de leur patrimoine.

Accompagner l'émergence de « Villages à Energie Positive » (VEPos)...



**Chantier n°7** : Agir contre la vulnérabilité énergétique : en situation de précarité énergétique.

### AXE D | Transport / Urbanisme

**Chantier n°8** : Intégrer fortement les enjeux énergétiques dans les documents d'urbanisme dans une logique d'urbanisme durable : construire des Plan Locaux d'Urbanisme Intercommunaux compatibles « TEPos »...

**Chantier n°9** : Développer, promouvoir des offres de mobilité alternatives, démarches citoyennes et locales : mobilité solidaire, covoiturage...

**Chantier n°10** : Accompagner la structuration de l'offre de transports collectifs sur le territoire.

### AXE E | Production d'énergies renouvelables

**Chantier n°11** : Connaître, maîtriser et valoriser notre terroir énergétique : mobiliser les ressources naturelles du territoire pour la production d'énergies renouvelables locales :

- Identifier le potentiel « Production énergie renouvelable » et développer des filières énergies renouvelables (hydroélectricité, éolien, géothermie...)
- Une ressource prioritaire à mobiliser : la biomasse (bois énergie et méthanisation)
- Promouvoir le financement participatif (centrale solaire villageoise...) et l'autoconsommation et expérimenter un cadastre solaire



# SOBRIÉTÉ & EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

LES ACTEURS S'ENGAGENT EN TERRES DE LORRAINE

## ÉDITO

"L'essentiel est invisible pour les yeux" et si cette parole de sagesse était également vraie pour la transition énergétique ?

Nous consacrons beaucoup de temps à débattre du futur mix énergétique et nous nous apprêtons à investir massivement en France dans la production décarbonée à travers les programmes nucléaires et énergies renouvelables.

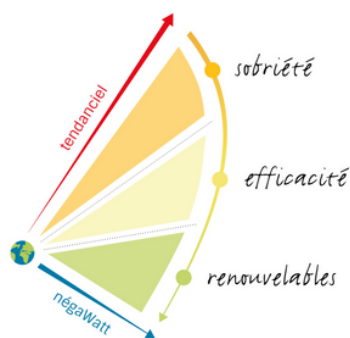
Par contre, la sobriété demeure globalement l'angle mort de nos politiques publiques. Comment passer des "petits gestes" à une économie et société structurellement plus sobre ?

Notre territoire a pris sa part dans la recherche des solutions et depuis 4 années, nous avons engagé des expérimentations en matière de réduction des consommations d'énergie, d'isolation thermique des bâtiments, d'efficacité des processus de production industrielle ainsi que dans les modes de financement. Ce document rend compte de ces innovations afin de permettre leur massification ici et ailleurs.

**Dominique POTIER**

Président du Pays Terres de Lorraine

## LA DÉMARCHE NÉGAWATT



©Association négaWatt - www.negawatt.org

**Prioriser les besoins énergétiques essentiels** et lutter contre le gaspillage.

**Réduire la quantité d'énergie** nécessaire à la satisfaction d'un même besoin.

**Développer les énergies renouvelables.**

# INTRACTING ET ÉCOÉNERGIE

## 2 PROGRAMMES DE RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DU TERRITOIRE

DES DISPOSITIFS  
CLÉS EN MAIN

1

*Identification des bâtiments*

2

*Expertise bureau d'étude*

3

*Réalisation plan d'actions*

4

*Solutions de financements*

### INTRACTING

Financez vos travaux  
avec vos économies d'énergie



*43 projets identifiés*  
**22 projets réalisés**



*Enveloppe travaux estimée*  
**1.8 millions d'euros**  
*Enveloppe travaux*  
consommée **5 millions**  
**d'euros**



*Avance remboursable*  
évaluée **500 000 €**  
*Avance remboursable*  
octroyée **2.5 millions €**

### ÉCOÉNERGIE

Devenez une entreprise  
à énergie positive



**19 entreprises** auditées  
**11 PMI** et **8 PME**



**20%** d'économie d'énergie  
avec des actions court  
terme  
**40%** avec des actions  
moyen terme



Minimum **100 tonnes**  
de CO2eq évitées par an

Colléctivités



BANQUE des  
**TERRITOIRES**

Entreprises

**bpi**france

# RETOURS D'EXPÉRIENCES

## COLLECTIVITÉS



### Rénovation Exemple de la mairie de Quevilloncourt : concilier respect architectural et performance énergétique

Au coeur de Quevilloncourt se trouve la Mairie et un logement. Le bâtiment a bénéficié d'une **rénovation d'exception**.

Le projet, orchestré par l'architecte Monsieur Hery, a mis l'accent sur une isolation performante biosourcée, **avec 200 mm de laine de bois au niveau des murs et 400 mm sous toiture**. Le chauffage, quant à lui, est assuré par un plancher chauffant alimenté par une pompe à chaleur. Une attention particulière pour l'étanchéité à l'air a été donnée, associée à une **ventilation double flux** avec l'installation de menuiseries adaptées. Afin de ne pas perdre en surface habitable en raison d'une isolation par l'intérieur, un aménagement des combles et la création d'une terrasse ont été réalisés.

Le projet a atteint le **niveau BBC** - bâtiment basse consommation - exigé par le dispositif Climaxion, avec une prévision de **réduction de la consommation énergétique de 90 %** par rapport à son état initial.

La commune de Quevilloncourt a bénéficié d'un audit énergétique financé par le **programme ACTEE Terres de Lorraine**, ainsi que des aides à l'investissement : dispositif Appui aux territoires du département, la DSII et la DETR.

Cette rénovation exemplaire de la mairie de Quevilloncourt témoigne de l'harmonie possible entre préservation du patrimoine architectural du Saintois et la transition énergétique.



Cédric HERY  
Architecte DPLG



## ENTREPRISES

« Nous avons eu plus de réponses que de questions posées, je recommande aux entreprises de se saisir du sujet. »

Nous avons mené une étude dans le cadre du programme **ECOENERGIE Terres de Lorraine** pour évaluer nos besoins énergétiques actuels et futurs. Notre bâtiment est relativement bon énergétiquement, et notre levier principal était sur la réduction des consommations d'énergie de nos machines.

L'objectif était d'optimiser le process d'une machine prototype déjà en fonction dans nos locaux, **en se concentrant sur sa consommation énergétique**. Après des mesures effectuées sur une période prolongée par le bureau d'études, nous avons identifié les phases de production où des optimisations étaient possibles.

Nous avons initialement opté pour une chaudière électrique sur notre machine, entraînant des consommations élevées pour un usage limité. Nous avons donc cherché à **optimiser nos choix, tant pour des raisons économiques que par conviction environnementale**.

Le nouveau système intègrera une pompe à chaleur et une réduction des paliers de chauffe jugés superflus.

L'étude nous a surpris par la diversité des points soulevés, révélant de nombreuses pistes d'amélioration, souvent mineures mais significatives sur la durée. Cette optimisation énergétique renforce notre **position sur le marché, dans un contexte de sensibilisation croissante aux enjeux énergétiques**.

Gonzague CHOPPE

Co-gérant de ExtrateX – Supercritical Fluid Innovation





Le Pays Terres de Lorraine a été l'un des premiers en France à intégrer le dispositif proposé par la Banque Des Territoires et à bénéficier d'un Intracting dit mutualisé, ce qui a permis d'associer plusieurs petites collectivités rurales dont la taille du patrimoine n'aurait pas permis de créer un fonds Intracting individualisé.

Il a également mis en avant la dimension mutualisation en termes d'expertise de l'Econome de Flux.

La valorisation très positive de ce retour d'expériences auprès d'autres collectivités a contribué au développement de cette offre.

Le succès remporté par l'Intracting a conduit la Banque Des Territoires à le faire évoluer pour mieux s'adapter à cette demande croissante, et propose depuis janvier 2024 un nouveau programme.

Christine HENRY

Chargée de développement territoriale



## LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

### PATRIMOINE PUBLIC PERFORMANT

Dans le cadre de la démarche TEPOS Terres de Lorraine et des plans climat intercommunaux, le Pays Terres de Lorraine a mis en place un programme d'aide à la décision et à la rénovation énergétique des bâtiments publics :

- financement d'études énergétiques
- ingénierie dédiée aux collectivités locales, un économe de flux ACTÉE



**67** d'audits énergétiques financés et réalisés (42 000 m² et 4 800 MWh de consommation)



**60 000 €** d'AMO et Maitrise d'œuvre



**50** projets accompagnés annuellement par l'économe de flux

**ACTÉE**  
Action des Collectivités  
Territoriales pour  
l'Efficacité Énergétique

**FNCCR**  
SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES E-COMMUNICATIONS



Contact

03 83 15 67 00

info@terresdelorraine.org

